

Entrée progressive préscolaire 2025-2026

Rencontre de parents : 27 août 2025 à l'école Sainte-Élisabeth	
Pour les élèves fréquentant le service de garde	18h00 au local du service de garde Mme Noémie Crépeau-Jollette, la technicienne en milieu scolaire, vous partagera des informations sur le fonctionnement du SDG
Pour tous les élèves	18h30 dans les classes du préscolaire Les enseignantes se feront un plaisir de vous présenter le fonctionnement de la classe.

Dates de l'entrée progressive et les modalités par groupe		
Dates	Groupe A*	Groupe B*
29 août 2025	Les enfants accompagnés de leurs parents se présentent de 8 h 00 à 9 h 00.	Les enfants accompagnés de leurs parents se présentent de 9h30 à 10h30.
2 septembre 2025	Les enfants sont attendus seuls dans la classe de 7 h 55 à 11 h 25	Les enfants sont attendus seuls dans la classe de 12 h 40 à 14 h 12
3 septembre 2025	Les enfants sont attendus seuls dans la classe de 12 h 40 à 14 h 12	Les enfants sont attendus seuls dans la classe de 7 h 55 à 11 h 25
4 septembre 2025	Les enfants sont attendus seuls dans la classe de 7 h 55 à 11 h 25	Les enfants sont attendus seuls dans la classe de 7 h 55 à 11 h 25
5 septembre 2025	Journée complète	Journée complète

*Le groupe (A ou B) de votre enfant vous sera transmis en fin d'année scolaire.

Exceptionnellement, pour le temps de la rentrée progressive, même si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, il peut y rester le temps pour lequel il n'est pas en classe sans frais. Par contre, si sa fréquentation dépasse les heures de classes, les tarifs prévus s'appliqueront pour cette portion.

Voici quelques exemples du service offert :

Les enfants sont attendus seuls dans la classe de 7 h 55 à 11 h 25	Si votre enfant reste à dîner au service de garde, vous serez facturés pour ce service et vous devez avoir inscrit votre enfant pour y avoir accès.
Les enfants sont attendus seuls dans la classe de 12 h 40 à 14 h 12	Si votre enfant reste au service de garde à 14h12, vous serez facturés pour ce service et vous devez avoir inscrit votre enfant pour y avoir accès.
Les enfants sont attendus seuls dans la classe de 7 h 55 à 11 h 25	Si votre enfant reste pour l'après-midi au service de garde de 12h40 à 14h12, ce sera sans frais.
Les enfants sont attendus seuls dans la classe de 7 h 55 à 11 h 25	Si votre enfant arrive au service de garde avant 7h55, vous serez facturés pour ce service et vous devez avoir inscrit votre enfant pour y avoir accès.
Les enfants sont attendus seuls dans la classe de 12 h 40 à 14 h 12	Si votre enfant vient au service de garde entre 7h55 et 11h25 ce sera sans frais.

Ceci est valable du 29 août au 4 septembre 2025.

Transport par autobus pour les élèves du préscolaire	
Le matin	Si vous avez inscrit votre enfant au service de garde, vous assurez son transport. Pour les autres, votre enfant peut être transporté en autobus ou vous pouvez assurer son transport.
Après les classes à 14 h 15	Si vous avez inscrit votre enfant au service de garde, votre enfant ira au service de garde. Vous assurez son transport pour le retour à la maison. Pour les autres, votre enfant peut être transporté en autobus ou vous pouvez assurer son transport.

Demande d'accommodement :

Pour ceux et celles qui ont un frère ou une sœur à l'école, vous pouvez demander que votre enfant soit ramené à la maison par les circuits réguliers du primaire soit à 15h10 par le biais du formulaire d'accommodement.

Le formulaire sera disponible dans les premiers jours d'école mais les demandes seront traitées uniquement à la fin du mois de septembre (*voir la politique 52-01-01* à cet effet).

Si c'est votre souhait, vous devez contacter le secrétariat au 819-503-8024 qui vous expliquera les conditions pour en bénéficier.

Votre enfant devra fréquenter alors le service de garde entre 14h15 à 15h10 et des frais de garde s'appliqueront.